

2GEZER CORP
Société par actions simplifiée au capital de 109 727 euros
Siège social : 53 rue des Menuts - 33000 BORDEAUX
880 967 682 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES
DES ASSOCIES DU 28 FEVRIER 2025

Les soussignés :

- **Monsieur Julien BAILLET**,
Titulaire de 4 080 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- **Monsieur Benoît BENAISE**,
Titulaire de 4 080 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- La société **JYN INFO CONSEIL**, société par actions simplifiée au capital de 500 000 €, ayant son siège social à LE KREMLIN BICETRE (94270) – 18-20 rue Pasteur, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CRETEIL sous le numéro 488 262 239,
Représentée par sa présidente, la société Y&J HOLDING (901 516 849 RCS CRETEIL), elle-même représentée par Monsieur Yassar NAKOULA, son Gérant,
Titulaire de 58 727 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- La société **MABI CONSULTING**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, ayant son siège social à CARCANS (33121) – 10 rue de la Garenne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 845 345 859,
Représentée par Monsieur Marc BINARD, son Président,
Titulaire de 14 280 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- La société **PEACOCK AND LION CONSULTING SARL**, société à responsabilité limitée au capital de 1 500 €, ayant son siège social à BORDEAUX (33800) – 14 rue Montfaucon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 814 766 713,
Représentée par Monsieur Johan PIC, son Gérant,
Titulaire de 14 280 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- La société **POC CONSEILS**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, ayant son siège social à BORDEAUX (33200) – 192 rue de l'Ecole Normale, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 837 529 874,
Représentée par Monsieur Alan LE POCREAU, son Président,
Titulaire de 14 280 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Détenant ensemble 109 727 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 2GEZER CORP, désignée ci-dessus.

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2GEZER CORP et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 18 des statuts,

Paraphe Initial Initial Initial Initial Initial


1. Ont délibéré sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Réduction du capital social d'une somme de 4 080 euros par voie de rachat d'actions,
- Modalités de la réduction de capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2. Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés décide de réduire le capital de 4 080 euros, pour le ramener de 109 727 euros à 105 647 euros, par voie de rachat de 4 080 actions de 1 euro de nominal chacune, au prix de 2,59 euros par action, soit au total 10 567,20 euros.

Le prix sera payable comptant, au plus tôt après l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale de l'ensemble des actions rachetées sera imputé sur le poste « autres réserves ».

Cependant, la présente décision est adoptée sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions émanant des créanciers sociaux ou du rejet de celles-ci par le tribunal de commerce, ou en cas d'oppositions valables, que celles-ci n'excèdent pas une somme de 10 567,20 euros.

La Présidente est investie des pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser et de constater le rachat et l'annulation du nombre d'actions ainsi décidé.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale, sous la condition suspensive visée à la première résolution et sous celle de la constatation, par la Présidente, du rachat et de l'annulation des 4 080 actions prévues ainsi que de la réduction corrélative du capital social, décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la façon suivante :

« ARTICLE 6 - APPORT EN CAPITAL (Nouveau)

Lors de la constitution, le capital social de la société a été fixé à la somme de Mille Euros (1 000 €) correspondant aux apports respectifs des fondateurs :

1° La Société Civile DIGIFABRIC, dont le siège social est 11 Avenue Raymond Manaud 33520 Bruges, représentée par Monsieur BIDART Christophe, co-gérant, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 845 345 859, la somme de 250 € correspondant à 25 actions ;

2° La SASU MABI CONSULTING, dont le siège social est 10 rue de la Garenne 33121 CARCANS, représentée par Monsieur BINARD Marc, Président, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 851 185 322, la somme de 250 € correspondant à 25 actions ;

3° L'EURL PEACOCK AND LION CONSULTING, dont le siège social est 27 rue Bergeon 33800 BORDEAUX, représentée par Monsieur Johan PIC, gérant, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 814 766 713, la somme de 250 € correspondant à 25 actions

4° La SASU POC CONSEILS, dont le siège social est 192 avenue de l'Ecole Normale 33200 BORDEAUX, représentée par Monsieur LE POCREAU Alan, Président, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 837 529 874, la somme de 250 € correspondant à 25 actions.

Soit un total d'apports en numéraire de 1 000 €.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 janvier 2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 50.000 euros par incorporation de réserves.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 septembre 2024, le capital social a été augmenté d'une somme de 58 727 euros par souscription en numéraire.

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 28 février 2025, le capital social a été réduit de 4 080 euros. »

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL (Nouveau)

Le capital social est fixé à **CENT CINQ MILLE SIX CENT QUARANTE SEPT EUROS (105 647 €)**.

Il est divisé en 105 647 actions de 1 euro chacune, de même catégorie »

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales ou réglementaires, notamment de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Monsieur Julien BAILLET

Monsieur Benoît BENAISE

Signed by:
Julien BAILLET
ABCD4E69BB964D1...

Signed by:
Benoît BENAISE
ECE664916C054A9...

Paraphe Initial Initial Initial Initial Initial


**Pour la société JYN INFO CONSEIL
la société Y&J HOLDING
représentée par Monsieur Yassar NAKOULA**

Signed by:


F55A2445F16D42A...

**Pour la société MABI CONSULTING
Monsieur Marc BINARD**

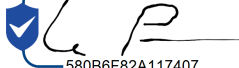
Signed by:

31D90E6D058B406...

**PEACOCK AND LION CONSULTING SARL
Monsieur Johan PIC**

Signed by:

1256914B90C24DB...

**POC CONSEILS
Monsieur Alan LE POCREAU**

DocuSigned by:

580B6F82A117407...

Paraphe Initial Initial Initial Initial Initial
 |     